



**Le Président fédéral
N/Réf. VP 2020/003**

Paris, le 10 janvier 2020

Objet : Préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève
pour le jeudi 16 janvier 2020 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans l'objectif d'être associés à une réelle concertation et négociation sur le projet de loi retraite contrairement à la loi de transformation de la Fonction publique.

Les annonces faites par le Premier Ministre, depuis le début de l'année, ne lèvent en aucun cas nos hostilités au projet de loi Retraites largement exprimées par nos actions (la grève et les manifestations).

Nous sommes profondément attachés à la solidarité, nous refusons la division entre générations et catégories professionnelles et nous refusons de laisser les jeunes générations subir cette réforme. Pour nous, la retraite à 64 ans, c'est non.

Le maintien d'un système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle grâce au principe de répartition publique est l'une des lignes rouges exprimées par la **FA-FP**. La **FA-FP** encourage ce débat qui permettra la prise en compte des particularités propres à la diversité des missions de service public.

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Dans le cadre de ce dialogue, la **FA-FP** souhaite que soit examiné :

- Le maintien de la catégorie active et son actualisation
- Des augmentations générales de salaire
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, et un plan de titularisation des contractuels.
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.

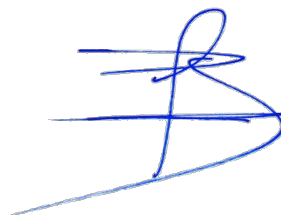
La participation de la **FA-FP** à l'ensemble des réunions organisées dans le cadre de l'agenda social témoigne de notre attachement au dialogue social.

La **FA-FP** continuera de s'impliquer dans tous les espaces de dialogue afin de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui refusent de renoncer à l'idée d'un service public fort, porté par des agentes et des agents reconnus pour la qualité de leur engagement au service de chaque citoyenne et chaque citoyen.

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 16 janvier prochain.

Bien entendu la **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Pascal KESSLER
Président de la **FA-FP**